

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

SEPTIDI 27 Germinal.

(Ere vulgaire)

Jeudi 16 Avril 1795.

*Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n<sup>o</sup>. 500, au coin de la rue THÉNÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 80 livres par an, de 42 livres pour six mois, et de 22 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarerent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE, L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).*

*Les Souscripteurs et les agens des postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Germinal, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.*

*Le papier d'imprimerie ayant subitement renchéri de cent pour cent, nous sommes forcés d'augmenter notre Feuille de nouveau. Le prix actuel sera de 22 liv. pour trois mois, 42 liv. pour six mois et 80 liv. pour l'année. Nous prenons l'engagement de diminuer ce prix aussi-tôt qu'une baisse dans la valeur du papier se fera sentir.*

## P O L O G N E.

*De Varsovie, le 11 mars.*

Catherine continue d'exécuter, sans aucune déviation, son plan d'usurpation. On annonce ici que l'Assemblée ducale de la Courlande a voté la réunion de cette province à la Russie. Il n'est pas hors de propos de remarquer que la noblesse seule composoit cette assemblée.

Depuis quelque tems, les ménagemens, les égards sont employés par les agens de la Russie envers les Polonois, dans cette ville & ailleurs.

A Gredno, le général Repnin a publié une amnistie entière. Tous les nobles qui ont pris part aux derniers troubles peuvent rentrer dans leurs biens.

L'argent que Kolontay a trouvé moyen de sauver, a été transporté en Turquie par son frere.

Parmi les députés que Koczinsko avoit envoyés à Constantinople, il se trouve un ex-membre de la diete constitutionnelle de 1791. Plusieurs autres Polonois qui se sentent forcés, dans les conjonctures actuelles, de quitter leur patrie, se rassemblent à Venise.

Les sœurs du roi sont parties pour Lublin, le 5 de ce mois; son frere partira incessamment pour Vienne. Le général Poniatowski, neveu du roi, est encore à Varsovie.

Il continue de régner dans cette ville une profonde misère & des maladies épidémiques, suite naturelle de ce fléau.

## A L L E M A G N E.

*De Francfort, le 2 avril.*

Les lettres de Hanovre confirment que les Français se sont retirés du comté de Bentheim, & de la frontière de Munster. On en assigne plusieurs causes: l'une est qu'ils ont été battus près d'Ahausen, d'autres disent près de Bentheim; l'autre est l'arrivée de l'armée prussienne & des renforts hanovriens; enfin on parle d'une troisième cause, qui n'est pas sans fondemens, c'est qu'il est survenu des troubles en Hollande, à l'occasion de la réponse faite, aux commissaires hollandais, par lord Grenville, qui a déclaré que les vaisseaux, mais sous le embargo, ne seroient pas rendus tant que les Français seroient en Hollande; réponse qui a fait une grande sensation dans les Provinces-Unies, qui se voient menacées par-là de perdre des riches immenses.

On mande de Mayence que les Français avoient dressé un camp en avant de Gonsenheim, mais que peu de jours après, (le 30 mars) ils le transportèrent derrière le village dans le bois. L'ennemi s'est, dit-on, montré devant Mayence. L'armée de Sambre & Meuse s'est établie en grande partie sur la rive droite de la Moselle: tout donne lieu de croire que les Français ne songent qu'à se tenir sur la défensive, pour couvrir le blocus de Luxembourg.

Les troupes impériales continuent à remonter le Rhin. On attend à Francfort le général de Clerfayt. — Le contingent Saxon, qui avoit passé le Meys à Hanau, l'a repassé le 28, le 29 & le 30, & s'est établi sur la rive droite de cette rivière, entre Hanau & Friedberg.

*Oldenbourg, le 25 mars.*

Le lazareth anglais qui devoit être transporté dans le pays de Breme, ira à Elmstedt, pour y être embarqué.



Cent dix vaisseaux de transport sont devant Altens sur le Weser, pour le recevoir & le conduire en Angleterre.

Hier, ont passé ici 200 dragons anglais; ils venoient du pays de Munster, & ils vont vers l'Éms. Plusieurs autres corps de cette nation doivent les suivre.

Demain sera ouverte, à Osnabrück, l'assemblée des états de Westphalie, pour se concerter sur beaucoup d'objets relatifs aux armées qui agissent dans ce pays.

On veut encore ici, que le roi de Prusse réussisse à faire la paix.

### S U I S S E.

*De Berne, le 9 avril.*

La crainte de la disette s'est tellement emparée des esprits à Berne, qu'il a été long-tems & sérieusement agité au conseil des 200, si on ne rendroit pas une ordonnance pour délivrer le pain par billet dans toute l'étendue du territoire, en réduisant chaque individu à une demi livre de pain par jour.

La proposition a été rejetée à une petite majorité. Il ne seroit pas surprenant qu'on y revint en peu de tems. Les émigrés croient que ce n'est qu'une mesure astucieuse pour les préparer à une prochaine expulsion.

La commission de Lausanne se dispose à donner une nouvelle chasse aux émigrés: cette ville en est toujours le grand rendez-vous. A la fin de l'hiver 1794, on avoit réduit le nombre de ces vagabonds à cinquante; & insensiblement il s'en est rétabli plus de deux cent cinquante. Ce nombre est toujours le même malgré le départ des Lyonnais, & de ceux dont l'émigration est postérieure au 31 mai. L'intention, à ce qu'il paroît, est de congédier tout ce qui est au dessous de cinquante ans.

Les autres villes du pays de Vaud continueront d'user de leur privilège, de ne conserver d'étrangers que ceux qui leur conviennent, quelque permission qu'ils aient obtenu du gouvernement.

Les officiers français & prussiens qui se trouvent à Basle se sont réunis dans un banquet fraternel, où la cordialité la plus empressée a éclaté; on y a porté des toasts aux deux nations, à la convention nationale & à la paix générale de l'Europe.

### B E L G I Q U E.

*De Bruxelles, le 21 germinal, (10 avril, v. st.)*

Des lettres de Hollande marquent, que les troubles excités par la malveillance à Amsterdam, la Haye & dans plusieurs autres villes, ont été entièrement apaisés par la fermeté des mesures prises par les autorités constituées, aidées puissamment par les troupes républicaines. Les partisans de la maison d'Orange cherchent à troubler l'ordre public par leurs manœuvres séditieuses.

Les mêmes lettres ajoutent, que malgré toute la bonne volonté des états généraux pour le rétablissement de la marine militaire & de l'armée de terre des Provinces-Unies, cependant le manque absolu de fonds, est un obstacle qui a empêché jusqu'à ce moment toutes les mesures propres à remplir cet important objet, chaque province se trouvant encore en arrière pour le paiement de son contingent.

Les nouvelles du camp français devant Luxembourg portent, que dans la nuit du 16 au 17 de ce mois, un détachement de troupes républicaines s'est avancé jusqu'aux pieds des glaciés de la forteresse, où il a surpris & enlevé

un poste ennemi composé de 25 hommes, dont aucun n'a pu se sauver. Après cet exploit, ce détachement est rentré dans nos retranchemens. Du reste, le feu, des deux côtés, n'est point continué & il n'a même lieu que par intervalles; toute fois, les assiégés sont sur le point de mettre beaucoup plus de vigueur dans leurs attaques.

Il va paroître un nouvel arrêté bienfaisant, concernant les émigrés belges, qui leur donnera toutes sortes de facilités pour rentrer dans leurs foyers, où leurs biens leur seront rendus après de certaines formalités indispensables; en attendant, la vente de leurs meubles & immeubles est de nouveau suspendue.

Nous apprenons qu'il vient d'y avoir récemment plusieurs combats opiniâtres dans les environs de Munster, entre les troupes françaises & les alliés. Ces derniers se renforcent chaque jour davantage, par les secours qui leur arrivent en abondance de la Germanie, tandis que les républicains, disséminés dans une étendue immense de pays, doivent naturellement s'affaiblir par l'étendue même de leurs conquêtes.

Une partie de la municipalité de cette ville va être de nouveau changée.

### F R A N C E.

#### ARMÉE D'ITALIE.

*Extrait du rapport des officiers de santé en chef de l'armée d'Italie, en date du 18 germinal.*

L'armée française & le peuple génois ont éprouvés depuis l'hiver des maladies nombreuses.

La malveillance toujours active s'est empressée d'annoncer qu'une épidémie mortelle ravageait le camp des français.

L'ignorance & la peur ont accredité ces bruits absurdes, & les génois abusés n'ont plus vu dans les français que des hommes pestiférés.

C'étoit précisément l'effet que vouloient produire les lâches ennemis de la république française; ne pouvant la vaincre à force ouverte & n'ayant pu parvenir à rompre les communications & l'harmonie établies entre les deux républiques, ils ont espéré y réussir en semant des bruits atroces & calomnieux, mais leurs efforts seront impuissans.

Pour déjouer les manœuvres coupables des ennemis communs des deux républiques, pour ramener la sécurité dans le cœur des génois & dissiper leurs préventions & leurs craintes, il doit suffire de leur présenter la vérité.

Les officiers de santé en chef de l'armée d'Italie déclarent:

- 1°. Qu'ils n'ont jamais reconnu de caractère épidémique dans les maladies de l'armée;
- 2°. Qu'il n'existe aucune ressemblance entre les maladies des génois & celles des français.
- 3°. Qu'à présent même la mortalité est fort au-dessous des probabilités reçues, & que les maladies diminuent de jour en jour, de nombre & d'intensité;
- 4°. Qu'il est vraisemblable que les Génois, fatigués par un hiver rigoureux (que l'expérience a prouvé être toujours malfaisant dans leurs contrées), ont dû être naturellement plus exposés à des maladies graves que les Français, pour qui l'hiver n'a rien de redoutable;
- 5°. Que la frayeur dans laquelle on a entretenu les Génois, les a de plus en plus rendus susceptibles de contracter des maladies, & qu'elle a dû en augmenter l'intensité;

6°. Qu'entre les

qu'avec

7°. En

constrait

toute fr

fais, &

saison, c

d'un hiv

Sign

g

La ma

munes à

destinati

ont rejete

leur arri

tion de

cette vue

du nom

d'organis

fanterie

y aura d

chasseurs

conventio

ajournem

vient d'o

chemens

ce nouve

mais l'int

cette con

& qui m

déjà obse

de leurs p

de citoyen

hier, & q

plus préc

& l'autori

tice de c

La paix

la Prusse,

nation d'a

trainera bi

générale o

y sont arri

de Bâle,

gociations

Les acri

mois, por

la Prusse n

du change

lettres pos

et, avec a

metre, dit

Por & de l

qui s'est p

passerent c

la Prusse:

ablement c



6°. Que tout porte à croire qu'il y a plus d'analogie entre les maladies des Gênois & celles des Piémontois, qu'avec celle des Français;

7°. Enfin, que le seul moyen, pour les Gênois, de se soustraire aux maladies qu'ils redoutent, c'est de banair toute frayeur, de cesser leurs rapports avec les Piémontois, & d'attendre avec confiance le retour de la belle saison, qui achevera de dissiper les influences dangereuses d'un hiver trop rigoureux.

Signés, Bourdein, Fragonard Courtois, X. Brougniart, Bourgne, Brugiare.

De Paris, le 27 germinal.

La malveillance & le besoin ont engagé plusieurs communes à s'approprier une partie des subsistances dont la destination étoit pour Paris; les comités de gouvernement ont rejeté le projet d'appeller des troupes pour favoriser leur arrivage, & ils ont pensé qu'une nouvelle organisation de la garde nationale parisienne rempliroit mieux cette vue; en conséquence, dans la séance du 25, Aubry, au nom des comités de salut public & militaire, a proposé d'organiser cette garde en bataillons de 740 hommes d'infanterie & en un corps de 2400 hommes de cavalerie; il y aura des compagnies de canonniers, de piquiers, de chasseurs & de grenadiers, tous en uniforme national. La convention a ordonné l'impression de ce projet & son ajournement à trois jours après sa distribution. Il convient d'observer que les comités ont prévu les rapprochemens que la malveillance ne manquera pas de faire sur ce nouveau mode d'organisation de la force publique; mais l'intérêt pressant de la patrie les a fait passer sur cette considération. Ceux qui n'ont aucune malveillance & qui mettent un grand prix au repos public, peuvent déjà observer que cette organisation rendra à l'exercice de leurs professions utiles & respectives, un grand nombre de citoyens qui en sont détournés par un service journalier, & que l'effet de cette force armée sera plus sûr & plus précis, sur-tout lorsque la forme de gouvernement & l'autorité des loix auront absolument déterminé l'exercice de cette force nationale.

La paix partielle que la France vient de conclure avec la Prusse, continue à entretenir l'espérance que cette séparation d'une puissance prépondérante de la coalition entraînera bientôt son entière dissolution & amènera une paix générale en Europe. Le bruit court ici que les Anglais qui y sont arrivés de Brest ne tarderont pas à prendre la route de Bâle, ville devenue, comme on sait, le centre des négociations de toute l'Europe.

Les dernières lettres de cette ville, en date du 8 de ce mois, portoient que la nouvelle de la paix conclue avec la Prusse n'avoit occasionné aucun changement dans le prix du change, qui étoit demeuré à 11 & demie; mais des lettres postérieures nous apprennent qu'il s'étoit élevé à 14, avec apparence d'une hausse prochaine. Ce thermomètre, dit-on, est plus sûr que celui de Paris, où le jeu de l'or & de l'argent est souvent tenu par des gens qui font des combinaisons hasardées, & on donne en exemple ce qui s'est passé ces jours derniers, où les monnoies d'or baisserent de prix à la première nouvelle de la paix avec la Prusse: on présage que leur valeur augmentera considérablement d'ici à la fin du mois, parce qu'il a été pris entre

certaines joueurs des engagemens d'en fournir à cette époque; ce qui les mettra dans la nécessité d'en prendre à tout prix.

Les lettres viennent de perdre François de Neufchâteau, qui est mort dans un âge peu avancé, à Château-Thierry, où il s'étoit retiré après une maladie qui est devenue chronique & qui l'a emporté. Un genre d'esprit vif & saillant distinguoit cet homme de lettres, qui a parcouru une carrière semée d'écueils & de diversités extrêmes. Après avoir consacré ses premières années à l'étude des lois, il passa aux isles avec une charge de magistrature; en revenant en France, il fit un naufrage où il perdit toute sa fortune & dont il eut à peine quelques jours. Le goût des lettres qu'il avoit toujours cultivé & l'étude des lois, contribuèrent à le porter à la législation, où il montra du talent & des connoissances peu communes. Ensuite, il donna au théâtre Français une pièce en cinq actes, en vers, intitulée: *Pamela*, où les terroristes crurent entrevoir des principes d'inégalité qui lui valurent une belle & bonne persécution. La suite de cette persécution fut, selon le système d'alors, un emprisonnement. François de Neufchâteau, à qui sa santé déjà dérangée rendoit le séjour des prisons insupportable, se vit forcé de fléchir la pitié de ses oppresseurs par des vers, qui heureusement ne sont pas les meilleurs qu'il ait faits. Enfin, au retour de la justice, il fut nommé membre du tribunal de cassation, emploi que sa santé ne lui a pas permis de remplir. Ceux qui ont connu cet homme de lettres le regrettent sincèrement, & à cause de son talent & à raison de ses qualités sociales qui le faisoient rechercher. Une certaine tournure d'esprit piquante & qui se manifestoit par des mots saillans & quelquefois acérés, lui donna pour ennemis beaucoup de ces sots à la mode, qui aspireroient à tout & qui obtenoient tout, sur-tout quand ils se trouvoient devant nos tyrans ineptes. On sait que ces messieurs craignoient, avant toutes choses, la perspicacité des gens d'esprit & de talent.

Les gens de goût peuvent enfin avouer que ces pièces de circonstance ou vaudevilles ultra-révolutionnaires, qui ont inondé nos théâtres pendant quelques années, n'ont pas fait faire un seul petit pas en avant à l'art dramatique en France. On est même étonné que les terroristes aient permis d'aller chercher les tableaux les plus vrais de la liberté dans de vieilles pièces, telles que *Brutus*, la *Mort de César*, *Spartacus* ou *Guillaume-Tell*. C'étoit, de leur part, un aveu tacite de l'impossibilité où ils se sentoient de mieux faire que Voltaire, Saurin ou Lemierre: cependant ils espérèrent long-tems qu'ils susciteroient enfin, à ces écrivains, des rivaux heureux. Cette illusion est presque devenue générale; & le public attend sans relâche, dans une pièce nouvelle, des allusions à saisir. Quand il est trompé à cet égard, il se dépite; & malheur à l'auteur qui ne le satisfait pas dans cet appétit bizarre. C'est ce qui est arrivé ces jours derniers au citoyen Ducis, au sujet de sa nouvelle tragédie d'*Abuffar* ou *la Famille Arabe*. On ne lui a tenu compte, ni d'une foule de superbes vers, ni de plusieurs tirades sublimes qui auroient fait autrefois la fortune d'un poëte tragique. L'action, qui se déroule sans violence & sans fracas; les caractères bien prononcés, mais qui cedent avec raison le pas à celui d'*Abuffar*, toujours noble, toujours digne d'admira-



sation & de respect, n'ont point trouvé grace devant des yeux prévenus qui vouloient rencontrer dans cet ouvrage, vraiment digne d'éloges, ce que l'auteur ne devoit pas y mettre; & les huées les plus injustes ont accueilli un poète dramatique, dont la tête eût pu se reposer sous les nombreux lauriers dont elle est obragée. Ah! que Voltaire avoit raison, quand il faisoit ces vers:

Qui du public s'est fait le serviteur,  
Peut se vanter d'avoir un méchant maître, &c.

Puisse ce léger tribut au mérite modeste de l'auteur d'Abuffar le consoler d'une injustice que le temps réparera! Au reste, la tragédie d'Abuffar est mise avec un soin infini: une décoration d'un effet grand, magnifique & pittoresque, de costumes riches & vrais, & une grande intelligence parmi les acteurs, rappelleront cet ouvrage à la place que les instruits lui assignent déjà.

### CONVENTION NATIONALE

Présidence du citoyen BOISSY-D'ANGLAS.

*Suite de la séance du 25 germinal.*

Richoux se plaint de l'avarice des cultivateurs; il la met au nombre des causes de la disette actuelle, & demande que le comité de législation fasse au plutôt un rapport dont il s'occupe sur le résillement des baux.

Les prêtres réfractaires prêchent hautement le royalisme; leurs manœuvres sont peut-être ce qui contribue le plus à la rareté, à la cherté des denrées; j'en ai fait arrêter beaucoup, qui, condamnés à la déportation, sont rentrés en France, & violent votre loi sur la liberté des cultes: il faut des mesures contre eux.

Oui, dit Rewbell; mais ce n'est pas comme prêtres qu'il faut les poursuivre, c'est comme perturbateurs, comme factieux.

Charles Lacroix demande, qu'en garantissant à chacun la liberté d'adorer Dieu à sa manière, on garantisse aussi chaque citoyen des attentats du fanatisme: les poignards sont levés, dit-il, dans quelques départemens sur les prêtres constitutionnels & sur ceux qui ne veulent pas contribuer au salaire du culte.

Jambon Saint-André dit qu'il y a assez de loix, mais qu'il faut les faire exécuter; il demande que l'assemblée s'occupe uniquement des moyens de donner de la force au gouvernement.

Tallien appuie cette proposition, il invoque l'ordre du jour sur toutes les autres; il reconnoît les dangers du fanatisme; mais les persécutions, dit-il, le rendent seules dangereux: c'est le système inquisitorial d'Herbert & de Chaumette qui a produit les maux que nous éprouvons; il faut poursuivre quiconque se rend coupable; il faut surtout avoir un gouvernement définitif & non un gouvernement provisoire qui laisse sans cesse l'espoir de tout changer.

Chénier demande qu'on institue des fêtes décadiques.

Toutes les propositions faites sont, comme nous l'avons dit, renvoyées aux comités.

*Séance du 26 germinal.*

Jouhanot, au nom de plusieurs comités, a présenté un plan général pour la restauration des finances; ce plan repose sur dix-sept bases différentes qui ont fourni au rapporteur autant de projets de décrets, qu'il a successivement soumis à l'assemblée, après en avoir, dans son discours, développé l'utilité.

Le rapporteur a d'abord exposé qu'il étoit essentiel que la nation connût au vrai ses ressources; il a donc proposé de décréter qu'on rendroit public le tableau exact des dettes nationales, qu'il a évalué à 15 milliards 225 millions, 280 mille livres, déduction faite des biens des condamnés, dont la justice & l'humanité exigent la restitution.

Un autre projet de décret tend à fixer un cours pour les assignats, d'après le prix du marc d'argent; tous les engagements contractés avant la publication du décret, seront acquittés en assignats d'après leur valeur nominale: pour tous les engagements qu'on contractera à l'avenir, on sera en sera libre de les stipuler en numéraire métallique ou en assignats.

Le cours sera fixé d'après les martingales de commerce.

Les comités seront chargés de fixer l'époque convenable, à compter de laquelle les paiemens à faire par la nation devront l'être au prix du cours.

Il sera créé un septième d'hypothèque.

Les maisons & meubles appartenans à la nation seront vendus par voie de loterie: le premier tirage se fera dans un mois, & ainsi de suite de mois en mois; le billet seroit de 50 liv.

Ce dernier moyen seroit employé pour retirer des assignats de la circulation.

Des réserves seront faites pour assurer les récompenses promises aux défenseurs de la patrie.

On créera une monnaie de cuivre.

Les dépenses seront divisées en dépenses ordinaires & extraordinaires; les premières seroient réduites le plus possible; on assurera les moyens de pourvoir aux autres.

La nation garantit à ses créanciers le paiement des dettes viagères & constituées.

Voilà les principales bases du système présenté par Jouhanot; système, dont il dit que les comités n'espèrent de succès, qu'autant qu'il seroit adopté dans son entier, & que la convention établirait un gouvernement stable, sans lequel on ne pourra jamais lui offrir que des théories insuffisantes & vaines.

L'assemblée a décrété l'impression du discours & l'ajournement de tous les projets de décret, sauf le dernier, relatif à la restitution à faire des biens des condamnés aux parens de ces derniers. Cet article avoit été décrété sur-le-champ & par acclamation.

Rewbell a demandé le rapport de ce décret, & que cet article fût ajourné comme les autres; on demandoit qu'il fût au moins décrété en principe.

Après une discussion que nous ferons connoître, l'assemblée a décrété le rapport de ce décret qu'elle venoit de rendre, & l'ajournement à samedi.